

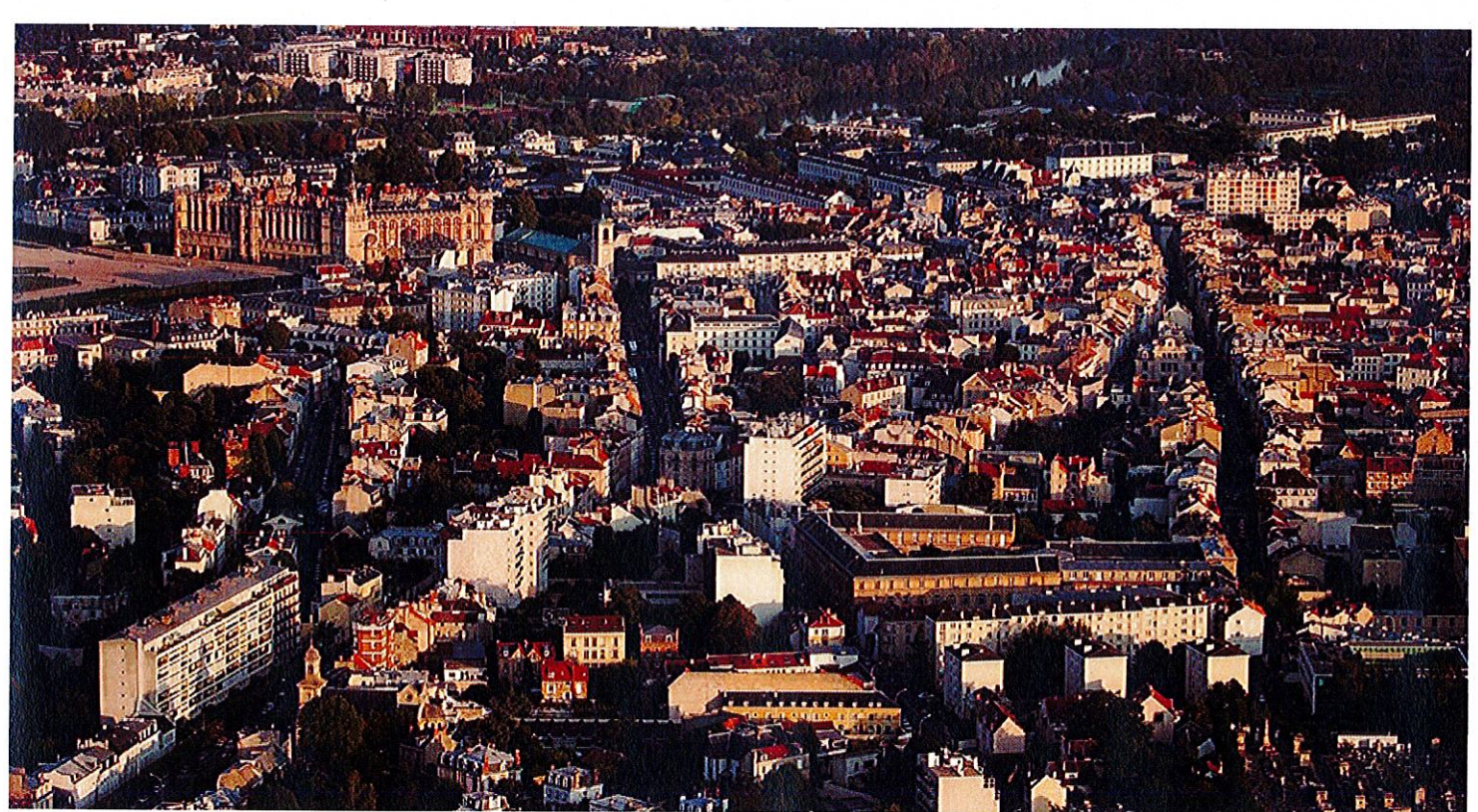
[ACCUEIL \(/\)](#)

[PME - RÉGIONS \(HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/PME-REGIONS/INDEX.PHP\)](https://www.lesechos.fr/pme-regions/index.php)

ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Saint-Germain-en-Laye veut s'unir avec trois voisines

LES ECHOS | Le 13/03 à 19:07



Vue aérienne du château de Saint Germain en Laye. - Laurent GRANDGUILLOT/REA

Si le projet chemine jusqu'à son terme, Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux, l'Etang-la-Ville et Mareil-Marly formeront une seule commune nouvelle dans moins d'un an. Mais des résistances se font jour dans les petites villes.

Dans moins d'un an, Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux, l'Etang-la-Ville et Mareil-Marly pourraient bien former une seule commune. L'idée des promoteurs du projet est d'aller vite... avant le couperet du 1^{er} janvier 2019, qui reporterait alors le

dossier après les municipales de 2020. Aucun changement de périmètre ne peut plus en effet être enregistré l'année précédant ces élections. « C'est maintenant qu'il faut agir. On ne peut pas attendre trois ans supplémentaires », lance Arnaud Péricard, le maire de Saint-Germain-en-Laye.

Troisième ville des Yvelines

Selon lui, les avantages de la fusion sont évidents : mutualisation des services, augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui redonnerait du souffle aux finances dans une période de vaches maigres, sans compter le fait de peser d'avantage au sein de l'importante communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (300.000 habitants).

À LIRE AUSSI

[Projet de supermarché coopératif à Saint-Germain-en-Laye \(https://www.lesechos.fr/supplement-marches-publics/20180131/initiatives_locales/0301212191799-projet-de-supermarche-cooperatif-a-saint-germain-en-laye-2149583.php\)](https://www.lesechos.fr/supplement-marches-publics/20180131/initiatives_locales/0301212191799-projet-de-supermarche-cooperatif-a-saint-germain-en-laye-2149583.php)

La nouvelle entité rassemblerait alors près de 52.000 habitants et représenterait la 3^e ville des Yvelines. « Nous sommes de proches voisins, représentant le même ensemble urbain. Réunis, nous gérons mieux et plus efficacement », ajoute Arnaud Péricard. Même discours du côté de Brigitte Morvan, Jean-Yves Bouhourd et Daniel Level, respectivement maires de Mareil-Marly, L'Etang-la-Ville et Fourqueux, qui affirment tous très bien s'entendre et défendre avant tout « un projet humain ».

Les quatre conseils municipaux ont déjà voté en faveur de la réalisation d'une étude par un cabinet indépendant (conséquences de la fusion en termes de fiscalité, services à la population, conséquences concernant la loi SRU). Les premiers résultats devraient être connus fin avril et les conclusions définitives en mai ou juin. Une charte de la commune nouvelle sera alors écrite et un processus de consultation des populations (ateliers, réunions, Internet) engagé. Les élus ne semblent pas pour l'instant favorables à l'organisation d'un référendum local. Les conseils municipaux pourraient alors adopter officiellement la fusion, au plus tard à la fin de l'année, via des délibérations identiques.

Référendums demandés

Même si le projet semble bien parti, les résistances d'une partie des conseillers municipaux d'opposition et d'associations d'habitants pourraient freiner la dynamique. Si les inquiétudes sont faibles du côté de Saint-Germain (41 conseillers municipaux sur 43 ont voté pour le principe de l'étude), la tension monte dans les plus petites communes. Une pétition à L'Etang-la-Ville réclamant la tenue d'un référendum a notamment recueilli 700 signatures en trois semaines. « Nous espérons atteindre bientôt les 1.000 signatures, souligne Jean-Luc Auffret, conseiller municipal d'opposition. Rapporté à la taille de notre commune (4.700 habitants), ce chiffre montre les inquiétudes des habitants. »

Ce dernier stigmatise par ailleurs le calendrier à marche forcée et l'absence de référendum, seul moyen légitime à ses yeux d'entériner la disparition pure et simple des communes. Marielle Papeil Lalande, présidente de l'association Bien vivre à L'Etang-la-Ville, est encore plus radicale. « Pour nous le projet est absurde. On veut nous l'imposer à travers une étude orientée. Nous voulons défendre notre cadre de vie, notre identité et notre histoire. » Mais le maillon le plus faible pourrait être Mareil-Marly. Le vote pour l'étude a en effet été obtenu à une faible majorité et les opposants espèrent déjà qu'une partie des conseillers municipaux de la majorité refuseront finalement à la fusion lors du vote final.

À NOTER

Des discussions sont également engagées entre Marly le Roi et Port Marly, et entre Maisons Lafitte et Mesnil le Roi pour la création de 2 autres communes nouvelles

Alain Piffaretti